

Les disparités salariales dans le secteur privé diminuent en 2022 en Centre-Val de Loire

Insee Flash Centre-Val de Loire n° 90 - Septembre 2024

En Centre-Val de Loire, le salaire net médian en équivalent temps plein est de 1 996 euros par mois en 2022. En euros constants, il diminue de 1,0 % entre 2021 et 2022. Les salaires médians réels baissent notamment pour les cadres et les professions intermédiaires. En 2022, le pouvoir d'achat des salaires a diminué sauf au niveau du Smic. Ainsi, les disparités salariales ont baissé par rapport à 2021. Plus de six salariés sur dix perçoivent un salaire inférieur à 1,6 Smic. Les plus jeunes, les ouvriers et les salariés de certains secteurs tertiaires se retrouvent plus fréquemment en bas de la distribution des salaires. La proportion de salaires inférieurs à 1,6 fois le salaire minimum a légèrement diminué entre 2011 et 2021.

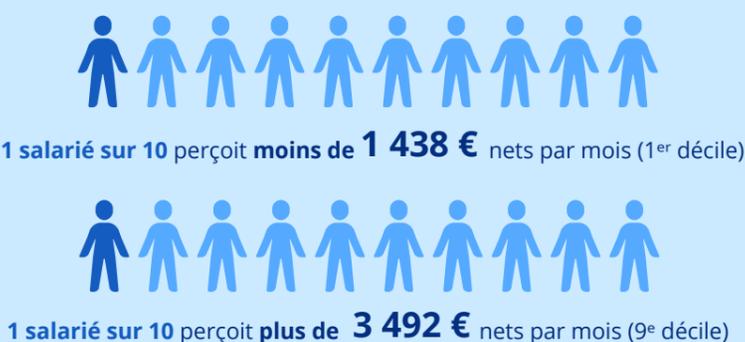
Une diminution du pouvoir d'achat des salaires sauf au niveau du Smic



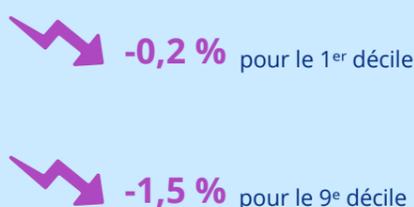
Entre 2021 et 2022, le salaire net médian des salariés de la région Centre-Val de Loire a diminué de **1,0 %** en euros constants.

En 2022, 1 salarié sur 2 perçoit **plus de 1 996 €* nets** en Centre-Val de Loire

*salaire médian en équivalent temps plein (EQTP)



En euros constants, plus le salaire est élevé, plus il a baissé entre 2021 et 2022

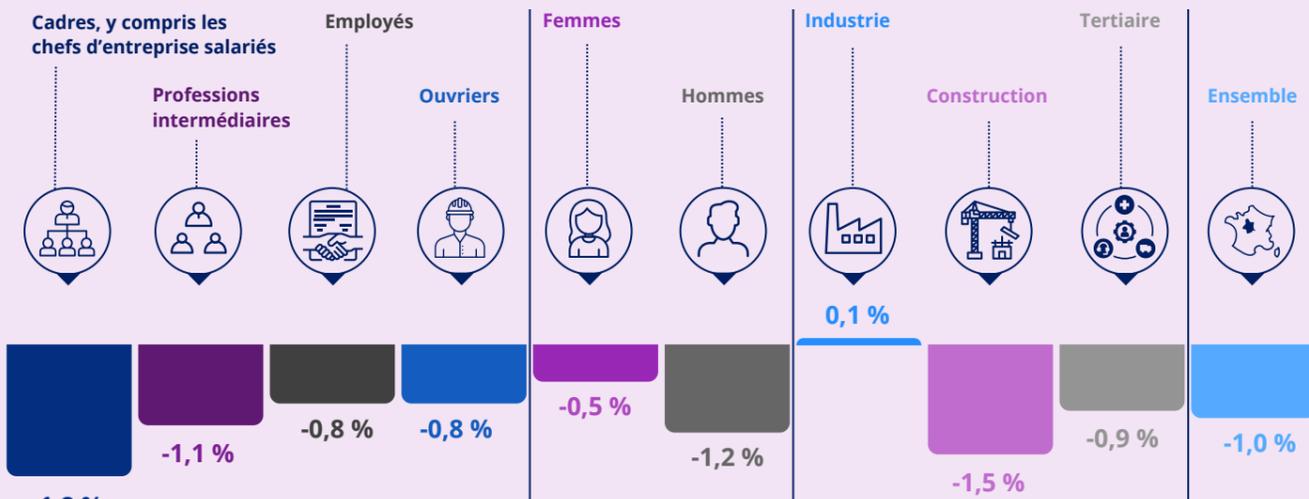


En euros constants, en raison des trois revalorisations du Smic à hauteur de l'inflation en 2022 (+0,9 % en janvier, +2,6 % en mai et +2,0 % en août), les salaires en bas de la distribution n'ont presque pas diminué (**-0,2 % pour le 1^{er} décile**)

En 2022, les salaires nets médians baissent davantage pour les cadres et les professions intermédiaires



Évolution 2022/2021 (en %) des salaires mensuels nets médians en euros constants*



*Les évolutions en euros constants sont calculées en référence aux évolutions de l'indice des prix à la consommation (y compris tabac) de l'ensemble des ménages

Lecture : Entre 2021 et 2022, le salaire net médian des salariés de la région Centre-Val de Loire a diminué de 1,0 % en euros constants.

Les jeunes salariés et ceux du secteur tertiaire plus fréquemment rémunérés moins de 1,6 fois le salaire minimum



*activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien (activités des agences de placement de main d'œuvre et de travail temporaire et les services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager), le commerce de gros et de détail, hébergement et restauration, ainsi que celui de la santé humaine et de l'action sociale



En 2022, **6 salariés sur 10** touchant **moins d'1,6 Smic** ont moins de 40 ans en Centre-Val de Loire

Champ : Centre-Val de Loire, salariés du privé, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Sources : Insee, base Tous Salariés 2022.

Pour en savoir plus :

Lien vers l'étude :

Simonovici M., Thiebaut E. (Insee), « **Les disparités salariales dans le secteur privé diminuent en 2022 en Centre-Val de Loire** », Insee Flash Centre-Val de Loire n° 90, septembre 2024